

# UCESG INFO express

UNION DU CORPS ENSEIGNANT SECONDAIRE GENEVOIS (UCESG) 6, rue de la Tour-de-Boël – case postale 5521 - 1211 Genève 11  
E-mail : [secretariat@union-ge.ch](mailto:secretariat@union-ge.ch) - Site Internet : [www.union-ge.ch](http://www.union-ge.ch)

Janvier 2015

Dans ce numéro :

Edito

Ce que nous réfutons

Article de 20 minutes du 7 janvier 2015

Campagne CARTEL Intersyndical

Adhérez à l'UCESG

Lundi 26 janvier 2015  
Assemblée du personnel  
Salle du Faubourg à 20h00

Judi 29 Janvier 2015  
Grève et  
**Manifestation unitaire**  
**Place Neuve à 17h00**

Organisation :

CARTEL intersyndical de la fonction publique et du secteur subventionné  
GAP : Groupement des Associations de Police  
SEV-TPG : Syndicat du Personnel des Transports  
SSP-VPOD : Syndicat des Services Publics

## EDITO

### Grève des notes : 1100 enseignants du PO

Nous recevons enfin une proposition du Conseil d'Etat pour une rencontre « dans les meilleurs délais » avec ses trois délégués aux Ressources Humaines afin de « préparer la discussion au sein du Conseil d'Etat », ce dont nous nous félicitons.

**Nous maintiendrons néanmoins la grève des notes** tant que le Conseil d'Etat ne nous aura pas confirmé l'application intégrale de l'accord d'octobre 2013 dont le financement des éléments suivants ne figure pas dans le Plan financier quadriennal :

- des effectifs maxima au Secondaire II
- la revalorisation de la maîtrise de classe et du décanat
- la généralisation d'une heure au poste pour les maîtrises de 1<sup>ère</sup>
- la diminution d'une heure au poste à partir de 60 ans.

### La ballade de gens heureux...

Le budget, voté par une étonnante majorité PLR-MCG-UDC, a confirmé les coupes linéaires de 1% à 2%, raboté 7 millions (70 postes) dont 4 millions au DIP, et prévu de ne verser l'annuité qu'à une petite partie des fonctionnaires. De plus, d'importantes prestations d'aide sociale ont été diminuées.

Pendant ce temps, le Conseil d'Etat continue d'ignorer les revendications syndicales. Ainsi, lors de la rencontre du 17 décembre, il a répondu aux questions du CARTEL :

- Retrait des coupes linéaires dans la fonction publique : NON
- Octroi de l'annuité : uniquement pour les revenus inférieurs au salaire médian cantonal genevois
- Retrait de la suppression du cadeau de départ à la retraite pour le personnel : NON
- Abandon du projet SCORE et ouverture de véritables négociations : NON
- Respect des accords signés avec les enseignants : pas de garanties.

Et, comble d'ironie, il prétend en 2015 « intensifier les échanges avec les syndicats ». Bref, il nous « balade ».

Ce faisant, il manque à sa mission première qui consiste à assurer la continuité et la permanence de l'Etat et il rompt la paix sociale.

### Manif du 29 : faisons mieux que le 16 décembre !

**Nous sommes 1100 grévistes, nous devons être encore plus à manifester le 29 janvier.**

Halte à la ballade, ça suffit !



## 20 minutes - 7 janvier 2015 Les enseignants font la grève des notes

Finis les notes à Genève, en tout cas pour un temps. Alors que les bulletins scolaires du premier semestre doivent être rendus à la fin janvier, les enseignants du postobligatoire prennent des mesures de rétorsion. Ils ne transmettront plus les évaluations de leurs élèves à l'administration, empêchant celle-ci de réaliser les carnets de notes. Ces documents servent habituellement à l'Etat à anticiper la rentrée suivante, notamment en matière d'effectifs. L'Union du corps enseignant secondaire genevois (UCESG) présente cette grève comme un rappel à l'ordre pour le Canton. Quelque 550 profs sur 2500 ont annoncé participer à ce mouvement.

À l'automne 2013, le Conseil d'Etat genevois et les enseignants des collèges et écoles de commerce signaient un accord qui devait donner un cadre au fonctionnement quotidien du postobligatoire. Il y était notamment question de fixer des effectifs maximum en classe, dont certaines dépassent aujourd'hui les 27 élèves. Mais depuis la signature du document, les profs n'ont pas obtenu la garantie que le texte soit appliqué à la rentrée 2016, comme il était stipulé. Pire, l'austérité budgétaire actuelle leur fait craindre que le traité soit purement et simplement abandonné. L'UCESG réclame désormais un engagement ferme du Canton.

Cette grève des notes, soutenue par l'association des parents d'élèves, sert donc de signal d'alarme. Les ados continueront à passer des épreuves et à recevoir leurs évaluations. Ils pourront même calculer leur moyenne avec leur maître. Toutefois, les changements de classes prévus pour certains d'entre eux à la fin du semestre pourraient être gelés. «Si on doit passer par là, c'est parce que l'Etat fait fi des engagements qu'il a pris», martèle Marzia Fiastri, de l'UCESG. Le mouvement de colère est reconductible. S'il devait perdurer jusqu'en juin, promotions et remises de diplômes pourraient être suspendues. (tpi)

## Ce que nous réfutons

### Grève préventive ? NON

Après 4 mois d'attente et plusieurs courriers, nous n'avons reçu aucune assurance qui lève nos inquiétudes dues à l'absence de mention de l'accord de 2013, tant dans le Plan quadriennal que dans le programme de législature du Conseil d'Etat. La grève des notes est notre réponse au silence de notre employeur.

### Elèves et parents pris en otages ? NON

Les notes sont communiquées aux élèves qui les transmettent à leurs parents. D'ailleurs, la FAPPO (Fédération des Associations de Parents du Post Obligatoire) soutient et appuie notre démarche. Ce sont les enseignants qui sont pris en otage entre le budget et la dette - dont ils ne sont pas responsables - et qui, année après année, péjorent les conditions d'enseignement.

### Informers les parents ? OUI

C'est au contraire par l'interdiction de donner notre lettre explicative aux élèves pour leurs parents (sous prétexte d'une étrange interprétation de la LIP) que le DIP prend les enseignants et les parents en otage. Nous contestons formellement cette interprétation qui est une atteinte au droit élémentaire d'information.

## QUELS MOYENS POUR QUELLES PRESTATIONS ?



Dès le 14 janvier, le CARTEL lance une campagne de communication en faveur de la Fonction publique et du Secteur subventionné

« Il est temps de soutenir...ceux qui forment vos enfants ! »

L'UCESG, membre du CARTEL Intersyndical, vous recommande de suivre les mots d'ordre de l'Assemblée du personnel qui se tiendra le 26 janvier et de **participer massivement à la manifestation du 29 janvier 2015.**

## Adhérez à l'UCESG, l'Union, c'est vous !

L'UCESG s'engage à vos côtés